

# Les zones franches urbaines

## Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Le groupe de l'Outre-mer salue la qualité du travail. Il tient à souligner que le déplacement effectué aux Antilles a permis une prise en compte précise de la réalité complexe des ZFU ultramarines.

Ce travail de terrain, tant pour la métropole que pour l'Outre-mer, nous montre bien que ces déplacements constituent un élément irremplaçable et indispensable à la pertinence des avis rendus. Ceci justifie pleinement des moyens adaptés et conséquents pour les formations de travail.

L'avis permet de mettre en évidence deux axes de recommandations au gouvernement, que le groupe soutient pleinement :

D'une part, pérenniser un outil important destiné à favoriser le développement économique, la mixité fonctionnelle et la création d'emplois dans des quartiers difficiles.

D'autre part, améliorer et simplifier son fonctionnement et sa gouvernance, dans le cadre d'un projet de ville global.

Le travail présenté permet de mettre en évidence que, dans les territoires ultramarins, marqués par de forts taux de chômage, les exonérations fiscales et sociales - qu'il faut en effet pérenniser - permettent de gagner en compétitivité et de faciliter l'embauche, dans un contexte régional marqué par des niveaux de salaires moins élevés dans les pays tiers. En outre, les différents acteurs de terrain constatent la trop grande complexité du système actuel, renforcé en Outre-mer avec la mise en place du dispositif des Zones franches d'activité qui vient s'ajouter aux ZFU. La plupart de ces personnalités militent pour que ces dispositifs soient simplifiés et mieux adaptés à la politique globale de la ville.

Le groupe de l'Outre-mer approuve donc les propositions qui vont dans le sens d'une amélioration du système par une plus grande simplification des périmètres actuels et une meilleure lisibilité pour les entreprises des différents dispositifs d'aides.

Partageant l'essentiel des analyses et des propositions, le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.